

Commissariat Général au Développement Durable Ecole d'Économie de Paris

« **Doit-on taxer ou remplacer les énergies fossiles ?** »

11 Mars 2014

14h00 – 17h00

Grande Arche de La Défense,
Salle 2, Arche Sud

Programme

14h00-14h15 : Introduction par **Xavier Bonnet**, chef du Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (CGDD, MEDDE).

14h15-15h00 : « Les sources d'énergie à travers le temps: la France, l'Allemagne et la théorie économique », par [Pierre Lasserre](#), Professeur à l'Université du Québec à Montréal (CIRANO) et Professeur invité à l'Ecole d'Économie de Paris.

Résumé : Dans une économie déterministe ayant accès à plusieurs formes d'énergie, chacune à coût unitaire donné, l'efficacité veut qu'on exploite ces sources une à une et dans un ordre strict de coût croissant. Pourquoi en effet recourir à des énergies coûteuses alors qu'une source meilleure marché est encore disponible ? Plusieurs explications simples existent. Peuvent-elles rationaliser les différences entre la France et l'Allemagne ?

15h00-15h15 : Discussion par **Hélène Le Teno**, manager Carbone 4.

15h15-15h30 : Débat avec la salle.

15h30-16h15 : « Le Grey Paradox » : comment les propriétaires de combustibles fossiles peuvent bénéficier d'une taxe carbone », par [Renaud Coulomb](#), Docteur de l'École d'Économie de Paris, actuellement Post-doctorant à l'École Centrale de Paris et à la London School of Economics.

Résumé : Il s'agit d'étudier comment les pays pétroliers peuvent bénéficier d'une taxe carbone sur les émissions dans le cadre d'un modèle d'extraction à la Hotelling avec trois sources d'énergie: le pétrole (épuisable, polluant), le charbon (non épuisable, très polluant) et le solaire (non épuisable, non polluant). Nous nous intéressons aux cas où le pétrole et le charbon sont extraits et le pétrole épuisé. Quand le pétrole est moins cher à extraire que le charbon, s'il est suffisamment rare, si son coût d'extraction est suffisamment proche de celui du charbon (ou si son coefficient de pollution est assez faible), ou si l'élasticité de la demande est assez faible, les profits des pétroliers augmentent lorsque le plafond de CO₂ diminue. En revanche, quand le pétrole est plus coûteux à extraire que le charbon, et que ces deux ressources sont utilisées et le pétrole épuisé, resserrer la contrainte de plafond de CO₂ augmente les profits des pétroliers.

16h15-16h30 : *Discussion* par **Jean-Marc Moulinier**, chargé de mission au CGDD/SEEI/MA.

16h30-16h45 : Débat avec la salle

16h45-17h00 : *Conclusion* par **Jean-Jacques Becker**, sous-directeur Mobilité et Aménagement au CGDD/SEEIDD.

Inscription par courriel à l'adresse suivante:
formation.ag1.sdag.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

[Accès aux documents des séminaires CGDD-PSE](http://www.parisschoolofeconomics.eu/fr/vie-scientifique/chaieres-conventions/chaire-ministere-developpement-durable/)

<http://www.parisschoolofeconomics.eu/fr/vie-scientifique/chaieres-conventions/chaire-ministere-developpement-durable/>